

Frédéric Marty et Brice Chevaux (dir.)

Une agglomération rurale gallo-romaine des rives de l'Étang de Berre Le Castellon (Istres, Bouches-du-Rhône)

Publications du Centre Camille Jullian

Chapitre 1. L'occupation du V^e s. et du début du IV^e s. av. J.-C.

Frédéric Marty, Sophie Ledrole et Brice Chevaux

DOI : 10.4000/books.pccj.14838

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 11 février 2021

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

ISBN électronique : 9782491788124



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MARTY, Frédéric ; LEDROLE, Sophie ; et CHEVAUX, Brice. *Chapitre 1. L'occupation du V^e s. et du début du IV^e s. av. J.-C* In : *Une agglomération rurale gallo-romaine des rives de l'Étang de Berre : Le Castellon (Istres, Bouches-du-Rhône)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2017 (généré le 14 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/14838>>. ISBN : 9782491788124. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.14838>.

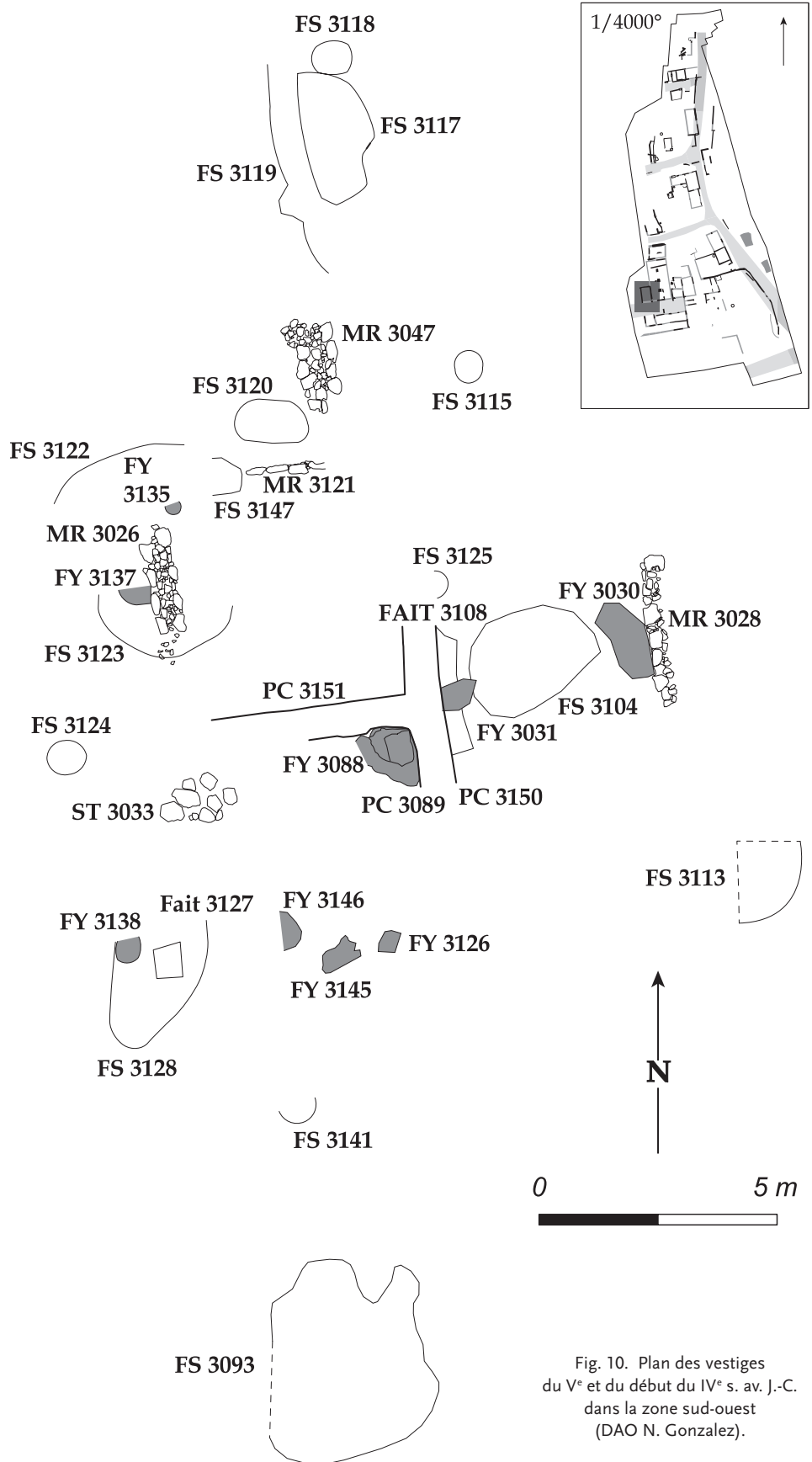


Fig. 10. Plan des vestiges du V^e et du début du IV^e s. av. J.-C. dans la zone sud-ouest (DAO N. Gonzalez).

Chapitre 1

L'occupation du V^e s. et du début du IV^e s. av. J.-C.

Les travaux de terrassement réalisés lors de la fondation de l'agglomération d'époque romaine semblent avoir détruit la majeure partie des niveaux protohistoriques. Toutefois, quelques traces fugaces témoignent d'occupations de bas de pente, liées à l'habitat de hauteur, au V^e s. et au début du IV^e s. av. J.-C., puis aux II^e - I^{er} s. av. J.-C. Ces vestiges correspondent très certainement à des périodes d'expansion de l'agglomération gauloise. Par ailleurs, certains indices autorisent à poser la question d'une éventuelle destruction militaire à la fin du II^e s. av. J.-C.

I- NATURE ET ORGANISATION DE L'IMPLANTATION (Frédéric Marty)

Des niveaux du milieu de l'âge du Fer ont été mis en évidence au sud-ouest de l'aire de fouille (fig. 10). Les vestiges sont très mal conservés et il est difficile de les corréler entre eux au sein d'un plan cohérent dans la mesure où ils ont été profondément bouleversés par les travaux de terrassement de l'époque romaine et, en dernier lieu, par les travaux de construction d'un gymnase, vers 1965. Néanmoins, divers indices (architecture, foyers, mobilier) suggèrent que nous sommes en présence d'unités domestiques serrées les unes contre les autres et implantées en contrebas de l'agglomération perchée, occupée au même moment. La concentration principale s'étend sur environ 480 m², mais elle ne représente pas l'intégralité du secteur occupé à cette époque, comme en témoignent une fosse isolée éloignée de 24 m, au nord, et quelques lambeaux de sols épars. Rien n'interdit de penser qu'à l'origine, cette occupation basse concernait plusieurs milliers de mètres carrés. L'organisation de l'espace n'est pas clairement caractérisée. En tout cas, aucune unité domestique complète n'est conservée. Les restes de murs et de parois

creusées dans le substrat meuble montrent que le bâti obéit à une direction strictement définie par des alignements nord-nord-ouest / sud-sud-est et ouest-sud-ouest / est-nord-est, répondant à une logique topographique qui sera conservée au Haut-Empire. Trois espaces – dont les limites sont matérialisées par des parois creusées dans le substrat sur environ 0,30 m de profondeur (3089, 3150 et 3151) et formant les soubassements d'éventuels murs en pierre de près de 0,70 m de large – sont accolés les uns aux autres et séparés par des murs communs (fig. 11). Les ouvertures, communications et aires de circulation n'ont pas été mises en évidence.

II- ARCHITECTURE (Frédéric Marty, Sophie Ledrole)

Quatre murs en pierre sont attribués au milieu de l'âge du Fer et révèlent différentes techniques architecturales. Le mur 3026, conservé sur une assise (hauteur 0,20 m) et sur 2,50 m de long, est formé de deux parements de blocs de molasse non équarris, simplement alignés mais non jointifs, retenant un blocage de pierre (fig. 12). La structure, relativement fruste, mesure 0,64 m de large.

Le mur 3028 (longueur : 3,21 m, hauteur 0,19 m) est constitué d'un alignement de moellons grossièrement équarris formant un parement conservé sur deux assises (fig. 13). Il s'agissait peut-être, à l'origine, d'un mur à double parement, mais la construction d'un égout presque parallèle, au XX^e s., a irrémédiablement détruit tout ce qui se trouvait à l'est.

Le mur 3047, observé sur 2,40 m de long, est plus original dans la mesure où sont mises en œuvre des dalles orthostates (fig. 14-16). Trois ont été observées, une quatrième étant recouverte par le mur d'époque romaine 3023. Préalablement à la construction



Fig. 11. Parois 3089 creusées dans le substrat limoneux beige, délimitant trois espaces domestiques, vues de l'ouest (cliché Fr. Marty).



Fig. 12. Mur 3026 vu de l'ouest (cliché Fr. Marty).



Fig. 13. Mur 3028 vu du nord (cliché Fr. Marty).



Fig. 14. Mur 3047 vu du nord-ouest (cliché Fr. Marty).

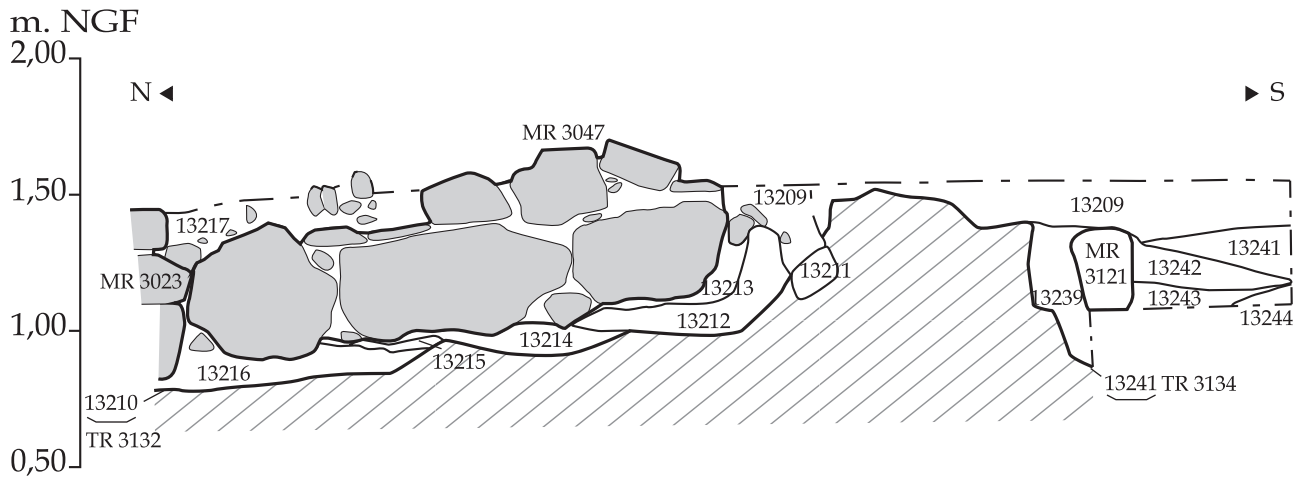


Fig. 15. Parement ouest du mur 3047 en coupe stratigraphique (Relevé J. Tisseyre et C. Vosgien ; DAO N. Gonzalez).

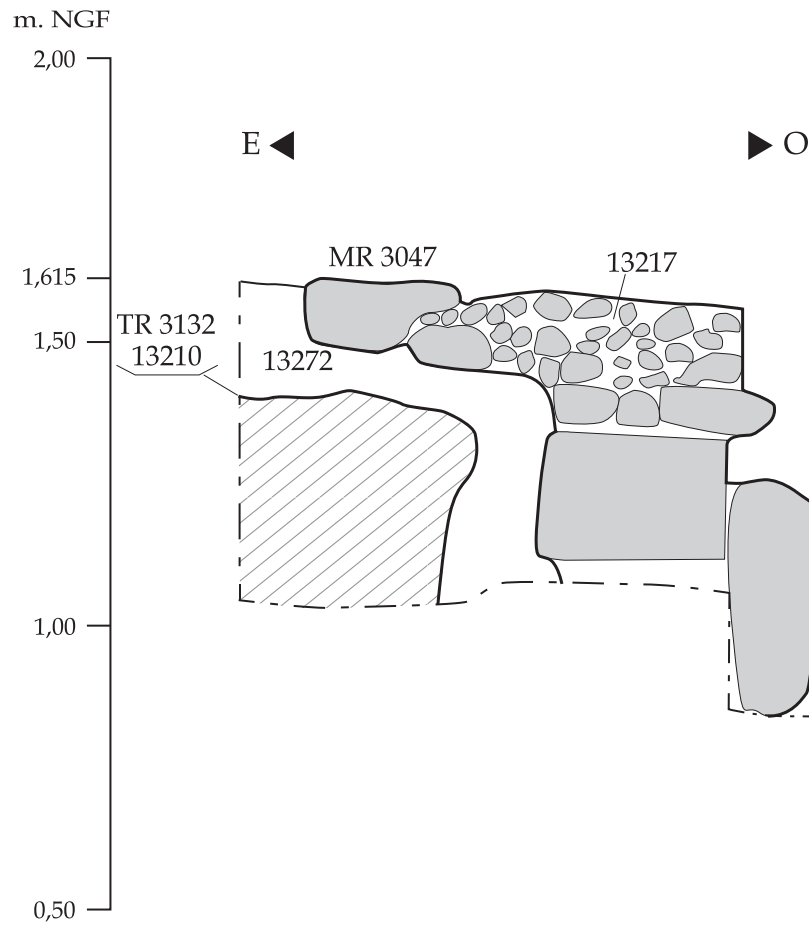


Fig. 16. Vue en coupe du mur 3047(Relevé A. Corona ; DAO N. Gonzalez).



Fig. 17. Mur 3121 vu du nord (cliché S. Ledrole).

proprement dite, le substrat meuble a été taillé de manière à former un palier délimité par une paroi verticale d'environ 0,56 m de hauteur. Les dalles en molasse (0,56 x 0,48 m ; 0,82 x 0,37 m ; 0,60 x 0,38 m), d'environ 0,15 m d'épaisseur, ont été placées de chant, devant la paroi, de sorte à l'habiller. L'espace compris entre ces dalles et la paroi est comblé de terre brun sombre et de quelques pierres. Un double parement de moellons de molasse, de 0,26 à 0,40 m de côté, prend assise au-dessus des dalles et sur la banquette de substrat. L'intérieur est comblé de cailloux, d'un module de 0,10 à 0,15 m, et de terre.

Perpendiculairement au mur 3047 et à 1 m au sud, le mur 3121 utilise lui aussi des dalles orthostates (fig. 17). Cependant, il ne s'agit pas d'un retour du mur 3047 si l'on en croit l'examen des coupes stratigraphiques. En effet, la surface dallée lui tourne le dos, faisant face au sud alors que les dalles du mur 3047 regardent l'ouest. Comme précédemment, le terrain naturel a été creusé, formant une paroi le long de laquelle sont alignées quatre dalles, de module plus petit (longueur : 0,36 à 0,46 m ; hauteur : 0,31 à 0,41 m ; épaisseur : 0,12 à 0,16 m). Une terre brun sombre et quelques pierres comblent l'espace compris entre les dalles et la paroi. Contrairement au mur 3047, aucune trace de superstructure n'est apparue.

L'unique aménagement de sol reconnu est associé à l'espace délimité, au nord, par la paroi 3089 creusée dans le substrat limoneux. Il s'agit d'un élément de dallage identifié sur une petite surface (1,62 x 0,87 m) et constitué de neuf pierres de module variable, posées à plat.

III- FOYERS

(Frédéric Marty)

Les foyers, lorsqu'ils sont localisés dans un espace, prennent place contre un mur (foyer 3030 contre le mur 3028 ; foyer 3031 contre la paroi 3150) ou dans un angle (foyer 3088 et paroi 3089 ; fig. 18). On note aussi une concentration de trois foyers (3126, 3145 et 3146 ; fig. 19) bâtis sur le même sol, distants au maximum de 1,6 m, qui témoignent peut-être de fonctions spécialisées ou d'un déplacement rapide de la structure de combustion au sein d'un espace domestique.

Alors que certains foyers ne sont identifiés que par une trace de rubéfaction visible à la surface d'un sol (3031, 3137 et 3138), d'autres possèdent une sole d'argile lissée, façonnée ou non sur un radier de tessons de céramique recouvert d'un lit de coquilles de moules participant à la cohésion et à la solidité de la structure tout autant qu'à la réfraction de la chaleur. Ainsi, le foyer 3135, partiellement conservé, est formé d'une sole d'argile de 0,06 m d'épaisseur et d'au moins 0,42 m de longueur, sans niveau de préparation (fig. 20). Le foyer 3088 (longueur maximale 1,32 m), dont la sole est aussi façonnée à même le sol limono-sableux, a subi deux réfections totales, chaque chape d'argile recouvrant la sole précédente (épaisseurs : 0,01, 0,03 et 0,01 m) séparée par une mince couche limoneuse non rubéfiée (fig. 21).

Le foyer 3030 mesure dans sa plus grande extension 1,67 x 0,72 m (fig. 22-23). Le radier de la sole est constitué de fragments de deux pots CNT-PROC 4811 en céramique non tournée et d'une cruche de forme 8/9 en céramique grise monochrome.



Fig. 18. Sole de foyer 3088 à l'angle de la paroi 3089 creusée dans le substrat (cliché Fr. Marty).

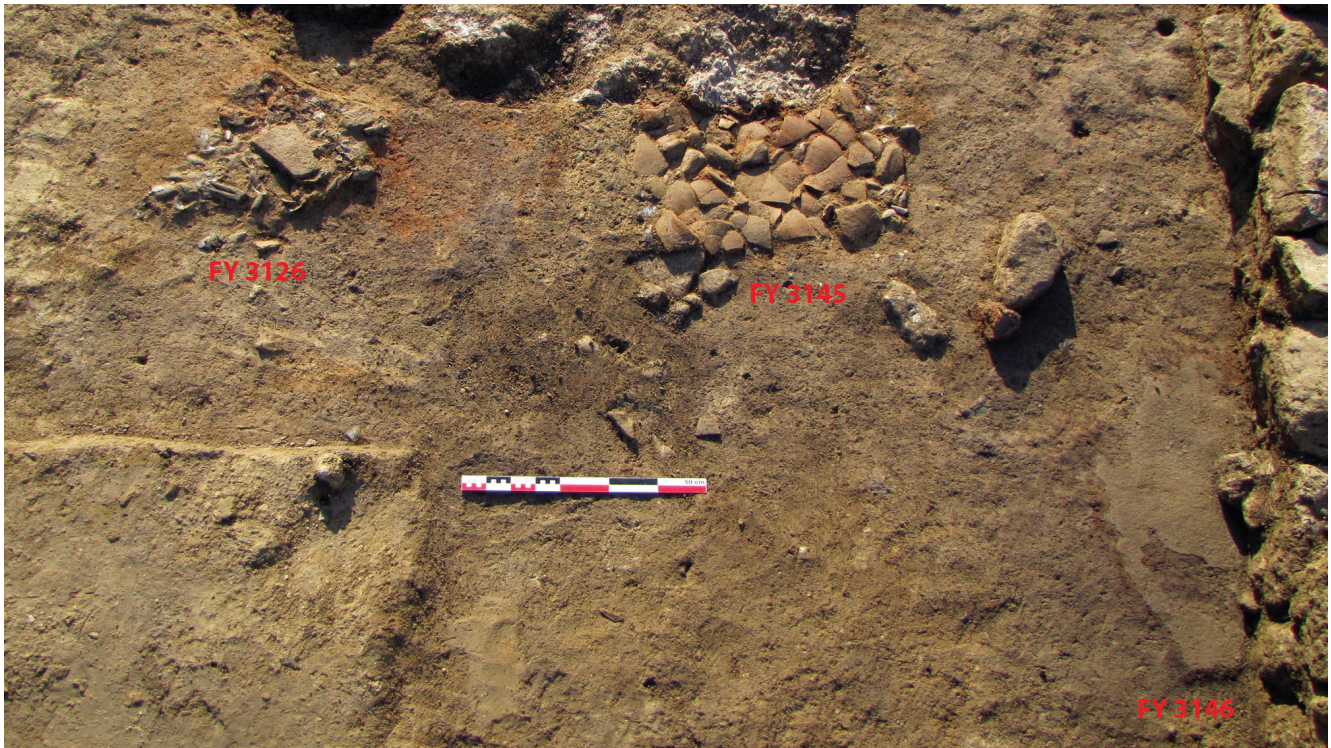


Fig. 19. Foyers 3126, 3145 et 3146 (cliché Fr. Marty).



Fig. 20. Sole de foyer 3135 (cliché S. Ledrole).



Fig. 21. Foyer 3088 vu en coupe (cliché C. Huguet).



Fig. 22. Vue en coupe du foyer 3030 (cliché C. Huguet).



Fig. 23. Radier de tessons de céramique du foyer 3030 (cliché C. Huguet).



Fig. 24. Radier du foyer 3126 (cliché Fr. Marty).

Les tessons ne sont pas uniformément répartis sur le sol. On observe un groupement serré circulaire partiellement cerné par une courbe. Doit-on y voir une représentation graphique à l'image des décors de sol en tellines mis au jour à *Lattara*³⁰ ? Ce niveau de préparation est ensuite recouvert d'une couche de débris de coquilles de moules puis d'une chape d'argile de 0,06 m d'épaisseur.

Le foyer 3126, très détérioré (0,42 x 0,40 m), est maçonné selon le même principe (fig. 24). Le radier a livré un tesson de céramique à pâte claire massaliète, deux de céramique non tournée, quatre d'amphore massaliète et deux de dolium. Un lit de coquilles de moules le recouvre. La sole d'argile n'est pas conservée.

À proximité immédiate, le foyer 3145 (0,63 x 0,32 m), en partie détruit au sud par un pilier en béton, ne possède plus sa sole d'argile mais montre un radier de tessons posés à plat, jointifs et formant un rectangle (fig. 25). On compte 41 fragments de céramique à pâte claire massaliète, 1 de mortier massaliète, 19 de céramique non tournée, 7 d'amphore massaliète et 4

de dolium. L'élément le plus significatif est un bord de mortier CL-MAS 624a. Des coquilles de moules visibles en surface attestent la technique de recouvrement déjà mise en évidence sur les deux foyers précédents.

Le foyer 3146 (0,74 x 0,40 m) est coupé à l'ouest par le mur d'époque romaine 3034. Le radier (0,60 x 0,26 m) est constitué de petits galets de Crau de 0,03 à 0,04 m de diamètre, disposés de manière serrée et recouverts d'une chape d'argile de 0,015 m d'épaisseur (fig. 26-27).

Cet inventaire montre une spécificité propre au site du Castellon : l'utilisation de débris de coquilles de moules répandues sous forme de couche compacte au-dessus du radier de tessons de céramiques avant le façonnage de la sole d'argile. Une technique proche est utilisée à la fin du II^e s. av. J.-C., au sommet de la colline, pour constituer le radier d'une sole décorée. À la base, un empierrement de galets de Crau jointifs est complété par trois fragments de dolium et un fragment de table de meule en basalte. Au-dessus, se place une couche de coquilles de moules mélangées à du charbon de bois et contenant une coquille

30. Belarte, Py 2004.

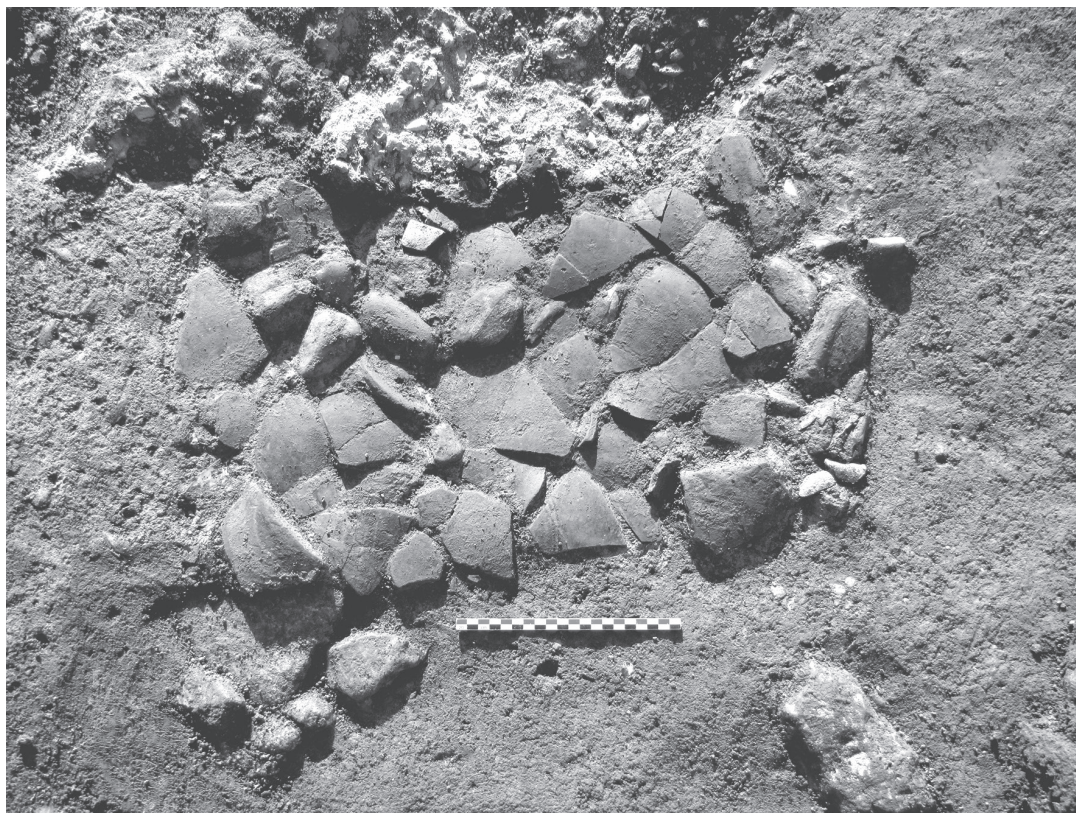


Fig. 25. Radier du foyer 3145 (cliché Fr. Marty).

d'escargot et de rares esquilles d'os. Le tout est recouvert par des valves d'huîtres posées à plat³¹. Cette tradition se perpétue encore au I^{er} s. apr. J.-C. avec le foyer 286 dont le radier de galets de Crau, installé dans une fosse peu profonde, est surmonté d'une couche de coquilles de moules. En Provence, l'emploi de coquillages pour la construction des foyers ne se rencontre qu'à Martigues, dans les villages gaulois de Saint-Pierre et de l'Île dont les habitants privilégient les huîtres³², puis au début de l'époque romaine à Tholon où les pétoncles abondent³³.

IV- FOSSES

(Frédéric Marty, Sophie Ledrole, Brice Chevaux)

14 fosses arrondies ou ovales, antérieures ou contemporaines aux structures précédemment décrites, sont irrégulièrement réparties sur le terrain. Les

recouvrements postérieurs n'ont pas toujours permis d'en connaître le contour exact. Leurs dimensions sont très variables, avec un diamètre allant de 0,13 m à 2,26 m et une profondeur de 0,36 à 0,72 m. Le remplissage limoneux contient parfois quelques rares tessons de céramique, mais ne renseigne pas sur la fonction des fosses. Les plus grandes sont peut-être le résultat de prélèvements de limon, utile dans l'architecture de terre.

Une grande fosse peu profonde (3093 ; 4,17 x 3,11 m ; profondeur : 0,10 à 0,20 m) se distingue des autres (fig. 28). De forme irrégulière, son fond plat est creusé dans le substrat limoneux. Il semble qu'elle soit bordée de trous de piquets d'environ 0,05 m de diamètre. Si tel est le cas, il faudrait alors y voir un enclos ou un aménagement de sol pour une construction légère.

L'aménagement le plus significatif est cependant une fosse de cuisson rectangulaire (151 : 2,09 x 0,80 x 0,44 m), à parois verticales rubéfiées et fond plat, dont le comblement, notamment au fond, est densément charbonneux (fig. 29-30). Le niveau supérieur de remplissage contient 15 fragments de céramique (claire massaliète, grise monochrome, non tournée,

31. Marty 2004b.

32. Nin 1999, 232.

33. Fouille de Jean Chausserie-Laprée et Michel Rétif en 2015. Voir également le pavement de pétoncles de Tholon dans : Chausserie-Laprée 2016.



Fig. 26. Radier du foyer 3146 (cliché Fr. Marty).



Fig. 27. Sole du foyer 3146 (cliché Fr. Marty).



Fig. 28. Fosse 3093 vue du sud-ouest (cliché C. Huguet).



Fig. 29. Fosse de cuisson 151 (cliché Fr. Marty).

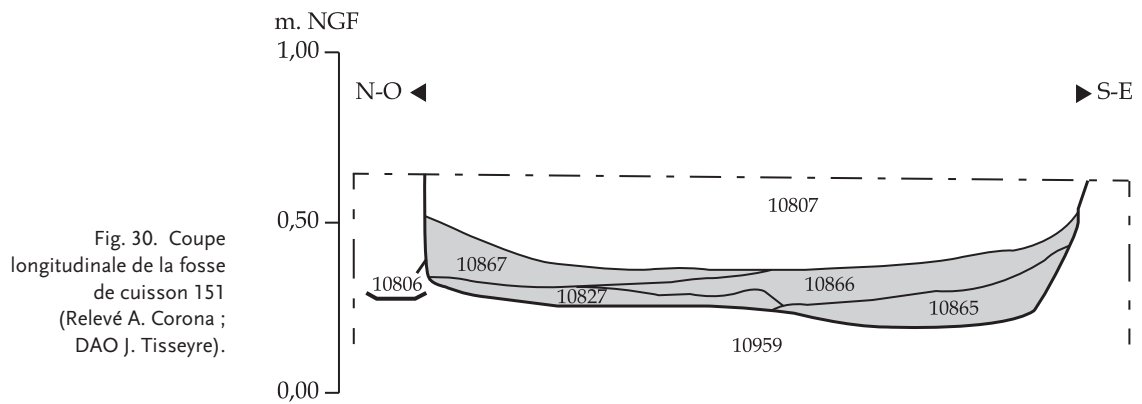


Fig. 30. Coupe longitudinale de la fosse de cuisson 151 (Relevé A. Corona ; DAO J. Tisseyre).

Catégorie	Nbre	% tot	% cat	NMI	Forme	Type	Elts	Figure
bucchero nero	2	0,3	0,4	1	canthare	ind	1a	
grecque orientale	1	0,2	0,2	1	coupe	type A2	1b	
grise monochrome	60	9,8	12,9	7	coupe	forme 3	1b	Fig. 32, 6-8
					coupe	forme 3c	3b	
					coupe	forme 5	2a	
					coupe	forme 5c	1b, 1a	Fig. 32, 9
					coupe	ind	2f	
					cruche/pot	Forme 8/9	1a	Fig. 33, 1
					ind		1f	
claire massaliète	116	19,0	24,9	6	coupe	CL MAS 425	1b	Fig. 33, 2
					coupe	ind	1b	
					Cratère ?		1b	Fig. 33, 3
					cruche	CL MAS 540	1b	
					cruche	ind	1b, 1f	
					pot	ind	1b	
					ind		1f	
com étrusque	1	0,2	0,2	1				
mortier massaliète	10	1,6	2,1	7	mortier	CL MAS 621c	2b	Fig. 33, 4-5
					mortier	CL MAS 621e	2b	Fig. 33, 6-7
					mortier	CL MAS 624a	2b	Fig. 33, 8-9
					mortier	CL MAS 643	1b	Fig. 33, 10
					mortier	ind	2f	
CNT	276	45,2	59,2		coupe	CNT PROC 1200	1b	
					coupe	CNT PROC 1410	1b, 1f	Fig. 32, 1
					coupe	ind	1f	
					faisselle	CNT PROC 8112	1f	
					gobelet	CNT PROC 5600	1b	
					jatte	CNT PROC 3012	2b	Fig. 32, 2
					oenochoe	ind	2a	
					pot	CNT PROC 4500	1b	
					pot	CNT PROC 4800	1b	
					pot	CNT PROC 4811	3b, 2d	Fig. 32, 3-5
					pot	CNT PROC 4820	1b, 1d	
					pot	ind	5b, 5f, 2d	
					ind		1b	
vaisselle	466	76,3	100,0					
amph étrusque	14	2,3	10,1	1	amph	Py 3	1b	Fig. 34, 1
					amph	ind	1a	
amph massaliète	122	20,0	87,8	2	amph	bd1	1b	Fig. 34, 2
					amph	bd6	1b	Fig. 34, 5
					amph	ind	3a	
amph ind	3	0,5	2,2	1				
amphores	139	22,7	100,0					
dolium	6	1,0		1	dolium	bd8c	1b	
TOTAL	611	100,0		28				

Fig. 31. Inventaire des céramiques du V^e et du début du IV^e s. av. J.-C.

amphore étrusque, amphore massaliète) et 4 fragments de torchis. Ses dimensions sont très importantes comparées à celles d'autres fosses-foyers de Provence et de Lattes qui n'excèdent pas 1,40 m de long et 0,60 m de large. Déconnectée de tout contexte, cette fosse, par sa forme et ses dimensions, doit cependant correspondre à une structure destinée à la cuisson des aliments : rôtissage à la broche, grillade, cuisson lente dans les braises³⁴.

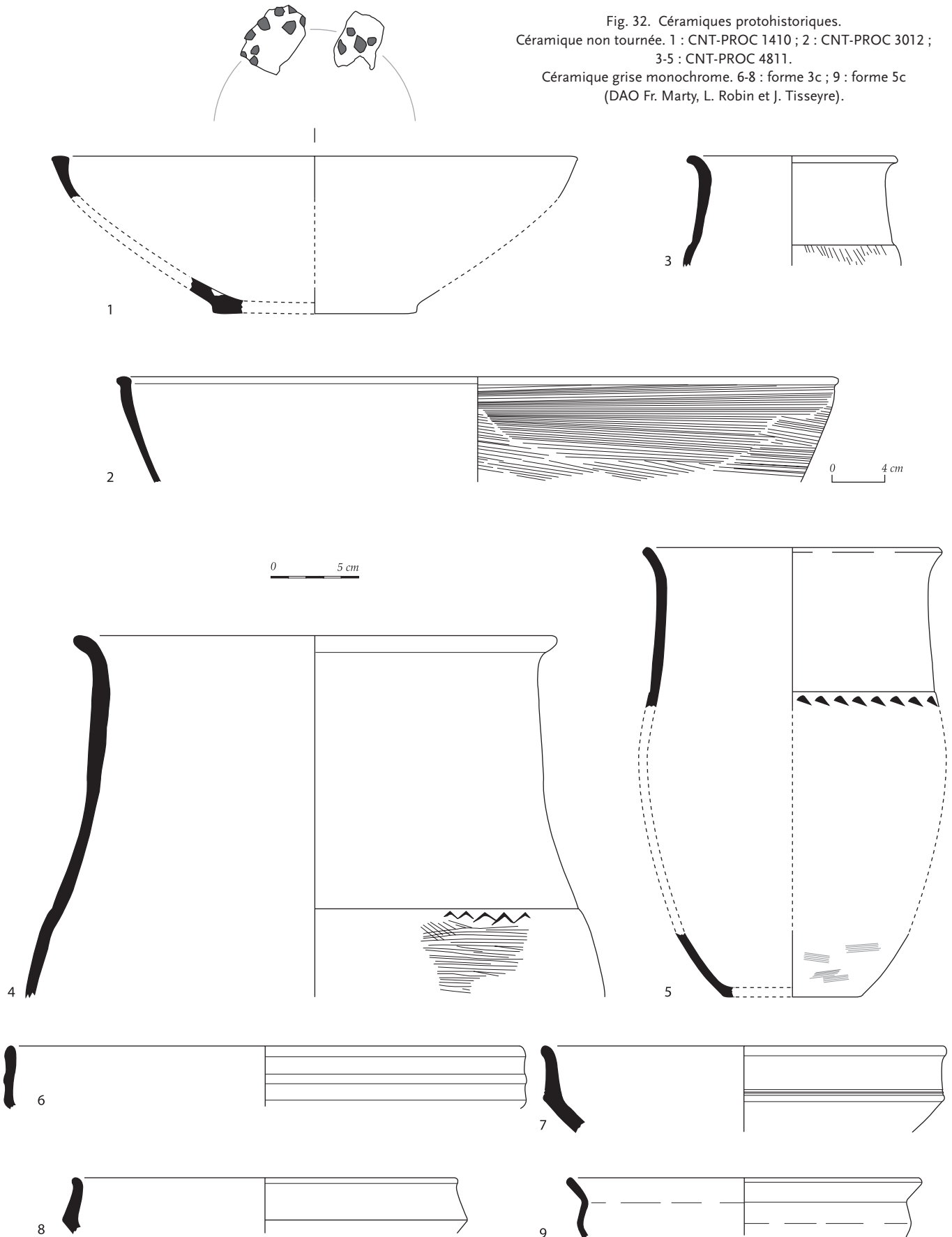
34. Nin 1999, 233 ; Roux, Raux 1996, 423-427.

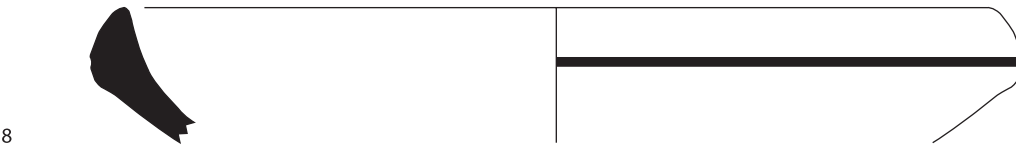
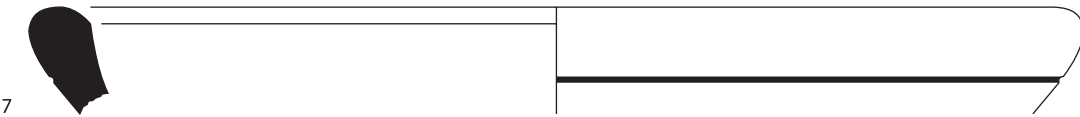
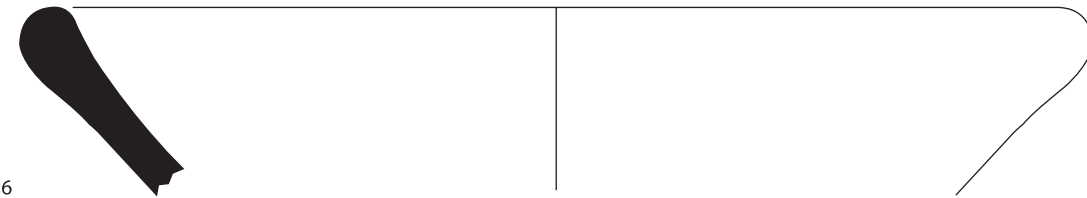
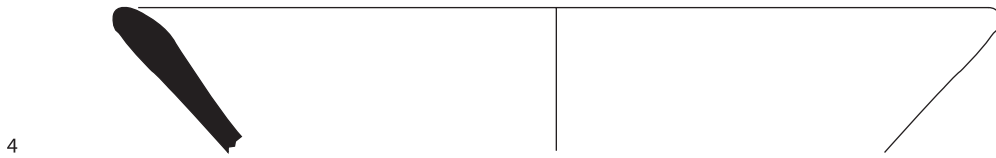
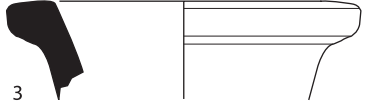
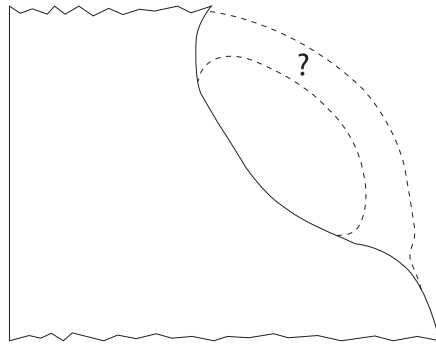
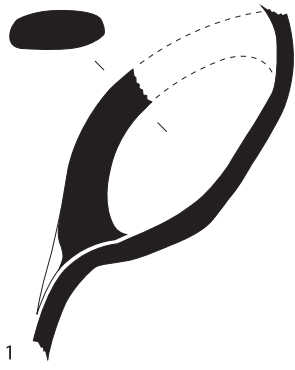
V- MOBILIER

(Frédéric Marty)

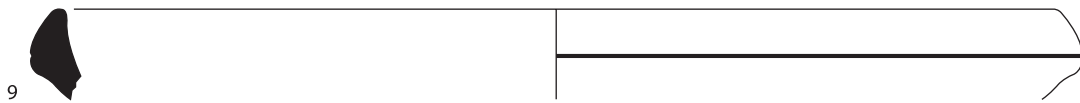
Le mobilier recueilli dans les niveaux de cette phase se compose presque exclusivement de céramiques, à l'exception de deux tiges en alliage cuivreux et d'un éclat de silex (fig. 31). La céramique (611 frag.) se répartit entre vaisselle (466 frag. ; 76 %), amphores (139 frag. ; 22 %) et dolium (6 frag.). Le nombre total d'individus n'atteignant que 28, les pourcentages sont exprimés sur le nombre de restes.

Fig. 32. Céramiques protohistoriques.
Céramique non tournée. 1 : CNT-PROC 1410 ; 2 : CNT-PROC 3012 ;
3-5 : CNT-PROC 4811.
Céramique grise monochrome. 6-8 : forme 3c ; 9 : forme 5c
(DAO Fr. Marty, L. Robin et J. Tisseyre).

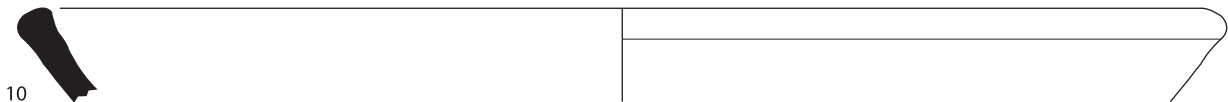




0 5 cm



0 4 cm



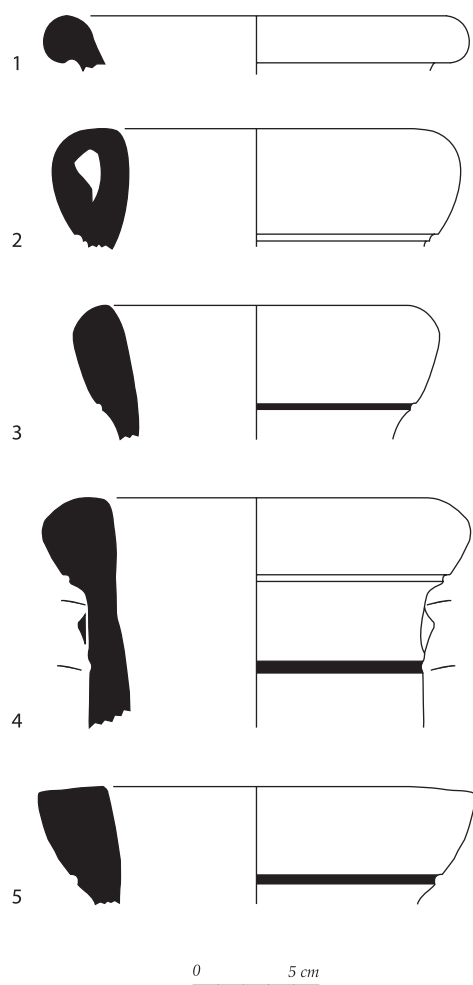


Fig. 34. Céramiques protohistoriques.
Amphore étrusque. 1 : Py 3.
Amphore massaliète. 2 : bd 1 ; 3 : bd 3 ; 4 : bd 4 ; 5 : bd 6
(DAO Fr. Marty, L. Robin et J. Tisseyre).

Fig. 33. Céramiques protohistoriques.
Céramique grise monochrome. 1 : forme 8/9.
Céramique à pâte claire massaliète. 2 : CL-MAS 425 ;
3 : indéterminé.
Mortier massaliète. 4-5 : CL-MAS 621c ; 6-7 : CL-MAS
621e ; 8-9 : CL-MAS 624a ; 10 : CL-MAS 643
(DAO Fr. Marty, L. Robin et J. Tisseyre).

La vaisselle est majoritairement non tournée (59 %), comme on l'observe sur l'ensemble des habitats indigènes. Les formes sont aussi bien destinées au service de table (coupes à bord divergent CNT-PROC 1200, gobelet CNT-PROC 5600, cœnochoé copiant des exemplaires tournés ou métalliques), qu'à la préparation des aliments (faisselle à large ouverture basse CNT-PROC 8112) ou à leur cuisson et conservation (jatte CNT-PROC 3012 [fig. 32, n°2], pots CNT-PROC 4500, 4811 [fig. 32, n°3-5] et 4820). Le faciès de cette vaisselle, notamment à travers la forme et la finition des pots, est bien représenté au V^e s. et dans la première moitié du IV^e s. av. J.-C. sur les sites du pourtour de l'Étang de Berre, par exemple sur l'île de Martigues, à Saint-Pierre-les-Martigues et à Coudounèu³⁵. Une coupe CNT-PROC 1410 incomplète (fig. 32, n°1), à bord redressé épaissi, est originale dans la mesure où le fond interne est parsemé de petites cavités angulaires qui correspondent au négatif d'éléments incrustés. On pense en premier lieu à un mortier à fond tapissé de gravier, mais la finesse des parois, le soin apporté au lissage et la forme du bord, différente de celle des mortiers tournés, invitent plutôt à considérer qu'il s'agit d'une coupe. Les incrustations (de pierres ?) sont-elles donc utilitaires, comme dans le cas des mortiers sablés, ou simplement décoratives ?

La vaisselle tournée (40 %) provient de Grèce orientale, d'Étrurie et de la région marseillaise. La céramique grecque orientale est représentée par une coupe de type A2, visiblement résiduelle mais pas incompatible avec la chronologie du site, le sommet de la colline du Castellon étant occupé depuis le premier ou au plus tard le deuxième quart du VI^e s. av. J.-C.³⁶. Les niveaux d'époque romaine ont aussi livré une anse résiduelle de coupe attique à vernis noir que l'on doit probablement rattacher à cette phase. D'Étrurie, est parvenu un canthare en *bucchero nero* du VI^e s. av. J.-C. et probablement un pot attesté par un tesson de panse. La céramique commune étrusque, sans être abondante, accompagne parfois les importations d'amphores de même origine. On retrouve des pots étrusques (souvent confondus avec la CNT) au V^e s. av. J.-C., notamment à Lattes, La Cougourlude, Saint-Pierre-les-Martigues, Saint-Blaise, Marseille et sur quelques rares habitats languedociens et provençaux³⁷.

35. Marty 2005.

36. Marty 2002b.

37. Curé 2014, 228-229.

La céramique grise monochrome est abondamment représentée (12 % de la vaisselle) comme nous l'avons déjà constaté au sommet de la colline³⁸. Tous les tessons semblent appartenir au groupe 3 défini par Ch. Arcelin-Pradelle³⁹ dont les ateliers, non localisés à ce jour, sont hypothétiquement implantés à l'ouest de l'Étang de Berre et dans le Vaucluse. L'oppidum de Saint-Blaise, proche du Castellan, serait un bon candidat pour l'accueil des ateliers. Les vases utilisés sont principalement des coupes, qui se répartissent à peu près également entre formes 3 et 5 (dont variantes 3c [fig. 32, n°6-8] et 5c [fig. 32, n°9]), c'est-à-dire entre coupes carénées et coupes dérivées des *kylikes* orientales de type B2, courantes dans la seconde moitié du VI^e s. et au V^e s. av. J.-C. Une cruche ou un pot de forme 8/9 (fig. 33, n°1), à une ou deux anses de section ovale, est moins fréquemment attesté. La céramique à pâte claire massaliète, bien évidemment, occupe une place de choix dans le service de table (24 % de la vaisselle) avec des coupes à boire – dont un bord de type CL-MAS 425 (fig. 33, n°2) dérivé des *kylikes* orientales de type B2 – des cruches – dont une à anse non surélevée de type CL-MAS 540 – un pot et un bord indéterminé très épais (fig. 33, n°3). Les mortiers massaliètes (2 % de la vaisselle), se répartissent à peu près également en quatre formes différentes : CL-MAS 621c (fig. 33, n°4-5), 621e (fig. 33, n°6-7), 624a (fig. 33, n°8-9) et 643 (fig. 33, n°10). Les deux premières apparaissent au début du V^e s. av. J.-C., les mortiers CL-REC 643 à la fin du V^e s. av. J.-C. et CL-REC 624a au début du IV^e s. av. J.-C.

Le vin est principalement importé dans des amphores massaliètes micacées (87 %), mais les amphores étrusques sont tout de même bien représentées (10 %), tandis que trois tessons restent indéterminés. Les amphores massaliètes sont pourvues de lèvres de type bd 1 (fig. 34, n°2), produites du dernier tiers du VI^e s. au début du V^e s. av. J.-C., et bd 6 (fig. 34, n°5) du milieu du V^e s. au début du III^e s. av. J.-C. Les niveaux d'époque romaine ont aussi livré des bords résiduels de type bd 3 (fig. 34, n°3), de la fin du VI^e s. et des trois premiers quarts du V^e s. av. J.-C., bd 4 (fig. 34, n°4), du V^e s. av. J.-C., et bd 8, du début du IV^e s. au milieu du II^e s. av. J.-C. L'amphore étrusque est dotée d'une lèvre de type Py 3 (fig. 34, n°1).

Enfin, quelques fragments de dolium – dont une lèvre bd 8c bien attestée à partir du milieu du V^e s. av. J.-C. – témoignent du stockage de denrées dans des grands conteneurs en céramique.

VI- INTERPRÉTATION

(Frédéric Marty)

Les vestiges appartenant à cette phase, malgré un état de conservation médiocre, indiquent incontestablement l'existence d'une occupation de bas de pente en relation avec l'agglomération perchée durant le V^e s. et jusqu'au début du IV^e s. av. J.-C. Si du mobilier résiduel du VI^e s. av. J.-C. a bien été mis en évidence, en revanche, aucun aménagement ne peut être rattaché à cette période. L'occupation primitive, à partir du premier ou du deuxième quart du VI^e s. av. J.-C., a dû se concentrer au sommet de la colline. Le V^e s. av. J.-C. correspond probablement à une période d'expansion de l'habitat comme le suggèrent également les fouilles menées à l'extrémité septentrionale du plateau⁴⁰. La présence de constructions excavées mitoyennes de direction similaire, l'utilisation de la pierre pour certaines maçonneries – techniques apparues précocement à Saint-Blaise au deuxième quart du VI^e s. av. J.-C.⁴¹ – et l'existence de foyers à sole d'argile, parfois rénovés, évoquent des espaces domestiques construits pour durer. La céramique, strictement utilitaire et répondant aux besoins quotidiens liés à l'alimentation, n'apporte pas d'éclairage supplémentaire quant à la fonction de ce secteur. On constate, toutefois, une densité de mobilier relativement faible que l'érosion ne peut expliquer à elle seule. Est-ce lié à un usage saisonnier de bâtiments annexes construits plus près des aires d'activité de la population ou à un entretien très régulier des sols ? Quoiqu'il en soit, ces vestiges témoignent de la vitalité de l'occupation au V^e s. av. J.-C., certainement stimulée par la proximité de l'oppidum de Saint-Blaise, largement ouvert aux échanges et aux innovations techniques architecturales, mais peut-être aussi potières avec l'adoption du tour pour la production de céramique grise monochrome et claire onduée⁴².

38. Marty 2002b, 135.

39. Arcelin-Pradelle 1984, 128-129.

40. Marty 2002b, 151.

41. Arcelin 1992, 315.

42. Marty 2002b, 138-139.